Charles Zacharie BOWAO

Professeur Titulaire de Philosophie,

Professeur des Universités

A Monsieur le Secrétaire Général du PCT

Brazzaville -

Objet : Démission du PCT.

Monsieur le Secrétaire Général du PCT,

Je ne suis plus membre du PCT à compter de ce vendredi 25 septembre 2015.

Et pour cause ?

Au cours des réunions du Bureau Politique du PCT courant 2014, j'ai pris fermement position contre le projet d'abrogation inopinée de la *Constitution du 20 janvier 2002*, à l'effet de permettre au camarade Denis Sassou Nguesso de demeurer au pouvoir. A travers deux Lettres Ouvertes, j'ai demandé au Président de la République, SEM Denis Sassou Nguesso, en Homme d'Etat, de préserver le pays d'un coup d'Etat anticonstitutionnel. Sublimant la responsabilité éthique et intellectuelle du politique, une fois de plus, je dis:

La plume qui prévient vaut mieux que le canon qui détruit!

Nul doute que l'idée d'abrogation intempestive de la *Constitution du 20 janvier 2002*, se révèle minoritaire dans l'opinion nationale et sans crédibilité aucune dans l'opinion internationale. Malgré toutes les tractations visibles et invisibles, voulues ou non, aucun consensus national n'a pu être obtenu (et ne pouvait l'être) autour d'un tel projet machiavélique, surtout dans une République qui ne connait pas de crise aiguë et persistante dans le fonctionnement de ses Institutions. Or, malgré ce constat sans appel, le Président Denis Sassou Nguesso vient, hélas, de commettre une « Mal-Adresse » ce mardi 22 septembre 2015. Une de plus ! Le Premier Magistrat a engagé le pays dans la voie, socialement chaotique et juridiquement confuse au demeurant, d'une consultation référendaire sur l'adoption d'une nouvelle Constitution.

Est-il besoin de le rappeler, à l'exception de l'une d'entre elles, toutes les propositions du « Dialogue de Sibiti 2015 » relatives à une prétendue évolution des Institutions, auraient pu être examinées, si besoin, selon la procédure régulière de révision constitutionnelle. Notamment, la proposition relative à *la nomination d'un Premier Ministre qui, curieusement, n'est pas le Chef du Gouvernement*. Cela ne préfigure pas une évolution significative. Encore qu'une procédure régulière de

révision constitutionnelle serait requise, même dans l'hypothèse de l'instauration d'un Exécutif bicéphale ou d'un régime parlementaire.

La proposition qui fait exception, concerne la fixation de la durée du mandat présidentiel à cinq ans renouvelable indéfiniment. C'est clair, la motivation profonde du changement illégal de la Constitution du 20 janvier 2002, est bien la remise en cause du principe de la limitation du nombre des mandats du Président de la République (article 57), et de la clause de fermeture juridique qui rend intangible ce sacrosaint principe de l'alternance démocratique (Article 185). Ce n'est pas l'Utilité commune qui préside à la démarche illégale d'un changement de la Constitution, mais le refus de l'alternance démocratique, en vue d'une « présidence à vie (ou à mort) », au bénéfice du Président Dénis Sassou Nguesso.

S'il vous plait, Cessons de jouer à l'autruche. Le PCT ne fait qu'amplifier dramatiquement ce qu'il a courageusement dénoncé (donc à tort ?) au lendemain de la **Conférence Nationale Souveraine** : la démocratie de l'intimidation, de la diabolisation et de l'intolérance de l'autre. La « bêtise humaine » s'est construite au prix de cet aveuglement qui laisse prospérer l'affairisme clanique sur fond d'une intelligence électorale sujette à caution. Personne n'est dupe.

Pour ma part :

L'optimisme historique né de l'admiration vouée au camarade Président Marien Ngouabi, qui a amené l'étudiant à adhérer librement au PCT, puis l'universitaire à servir la République aux côtés du Président Denis Sassou Nguesso, a atteint son point critique.

Je refuse de cautionner l'escroquerie historique dont Vous êtes, Monsieur le Secrétaire Général du PCT, le chantre aux commandes d'une formation politique fanatisée, empêtrée dans l'archaïsme idéologique et incapable de se démocratiser. Un parti historique qui n'a jamais su faire son autocritique, ni retenir de l'internationalisme prolétarien, un ancrage dans les valeurs universelles de solidarité et de fraternité entre les peuples. On comprend l'indifférence, si ce n'est l'hostilité, coupable du PCT à la résistance citoyenne triomphante du peuple burkinabé contre l'autocrate Blaise Compaoré, puis contre l'épiphénomène Gilbert Ndiendéré. C'est le même cynisme que le PCT adopte face à l'héroïque peuple burundais victime du pouvoir de la tragédie de Pierre Nkurunziza.

Je refuse de cautionner le coup d'Etat anticonstitutionnel en cours, dont le Président Denis Sassou Nguesso est l'architecte. En installant le pays dans la désespérance, le Président Denis Sassou Nguesso a trahi sa qualité d'Homme d'Etat. Il a bien

perdu la légitimité historique de *La Nouvelle Espérance*, confortée par *Le Chemin d'avenir*, en désavouant le sens de l'honneur que confère la *Constitution du 20 janvier 2002*. Ce sens de l'honneur aurait pu épargner la République et la Nation de la stupide « querelle des ethnocraties » que cachent mal la revendication culturaliste d'une pseudo-démocratie à l'africaine et une rhétorique pauvre de la souveraineté.

Je refuse de me rendre complice de défendre l'indéfendable, ou d'accepter l'inacceptable. Quelle misère pour notre pays de voir des juristes, des journalistes et autres cadres, et non des moindres, enliser la geste présidentielle dans la résurgence du refoulé. Heureusement, nombreuses sont les personnalités qui écoutent la voix de la raison et épousent la démarche de rupture stratégique avec le passéisme pathétique qui est au cœur du coup d'Etat anticonstitutionnel. Bien d'autres camarades et moi, sommes organisés avec les autres forces politiques et sociales de la nouvelle opposition républicaine en émergence, pour faire échec à ce référendum sans avenir. La manipulation des esprits et des urnes, la corruption des mœurs et l'intimidation sous toutes les formes, n'auront pas raison de la résistance citoyenne à l'oppression tyrannique. L'avenir dira.

En homme libre et de bonnes mœurs, loin de tout esprit partisan, ma responsabilité intellectuelle ne s'enracine que dans le bien universel, dont la République du Congo, notre beau pays, est une composante inaliénable. / -

En conséquence, je démissionne du PCT!

Cordialement,

Votre Charles Zacharie Bowao (é)